



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 6 décembre 2021

Action 70 : augmentation du capital

DÉLIBÉRATION**N° 2021 – 142**

En exercice : 38
Titulaires présents : 27
Suppléants présents : 1
Pouvoirs : 8
Nombre de votants : 36

Le 6 décembre de l'année deux mille vingt et un à 19H00 à St-Sauveur, Salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Mme Claudette FAIVRE-BAZIN secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	POUV	Gabriel MIGNOT	Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	POUV	Béatrice LEPAGNEY	Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	POUV	Martine BAVARD	Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Bernard GIRE	P		Sébastien RICHARDOT	P	
Christian CHAMAGNE	POUV	Sébastien RICHARDOT	Philippe GÉRARD	EXCUSE		Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	P		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	EXCUSE	
Joël DAVAL	SUPP	GUY MAUFFREY	Stéphane KROEMER	POUV	Loïc LABORIE	Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Laurent ZIEGLER			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par

Exposé

La CCPLx est actionnaire de la SPL Action 70 depuis 2017 (3 391 actions).

A l'issue de 2 séminaires, la société a fait le choix d'orienter sa stratégie de développement vers des objectifs ambitieux visant à la production de 13 000 m² supplémentaires à l'horizon 2025 soit un doublement du parc locatif.

Les investissements réalisés ont été estimés à plus de 20 M€ et les fonds propres nécessaires à environ 4,2 M€

La situation de la société est saine mais génère une rentabilité faible en raison de la nature juridique et économique des bâtiments produits jusqu'alors et ne dispose pas d'une capacité d'investissement pas adaptée à l'enjeu.

Face à ce constat et au regard des besoins du territoire :

- Le département de la Haute-Saône a réitéré son soutien en accompagnant le projet à hauteur de 850 K€,
- La Région sollicite une prise de participation significative à hauteur de 860 K€,



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2021

Objet

Action 70 : augmentation du capital

Délibération n°2021

142

Page 2 sur 2

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 070-247000755-20211206-D2021_142B-DE

Berger
Levrault

- Les établissements bancaires confirment leur soutien.

La société propose ainsi de lancer une opération d'augmentation de son capital à hauteur de 4 200 384,00 € (sur les 1 886 400,00 € actuels) correspondant à 175 016 actions d'une valeur de 24 € chacune.

Il en résulterait une capacité annuelle d'investissement de 5 M€ et une capacité de production de 4 000 m² par an sur 4 ans et ainsi limiter le recours à l'emprunt d'environ 15%.

L'augmentation du capital de la société sera également l'occasion pour les actionnaires actuels de confirmer ou non leur actionnariat actuel et de se positionner sur une éventuelle prise de participation complémentaire. A ce titre, la CCPLx pourra se prononcer entre le 15 décembre 2021 et le 30 avril 2022 avec, le cas échéant un versement immédiat de 50 % du montant de la souscription et le solde en avril 2023.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **Autorise** l'augmentation du capital de la société,
- **Autorise** l'engagement de toutes les démarches afférentes.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

